

ACCOMPAGNEMENT



AIDE A L'ACQUISITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Vous êtes ?	Un office de tourisme, une commune, un EPCI, un PETR
Vous souhaitez ?	→ Acquérir des vélos électriques à des fins de location/mise à disposition touristique.
Dispositif	<p>Une aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, selon le barème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">→ Forfait de base : 300€ / VAE acquis.→ Bonification : +200€/ VAE acquis dans le cas où le matériel est conçu et assemblé dans les Vosges. <p>Plafond : 4000€ de subvention départementale maximum par bénéficiaire.</p>

Quels bénéfices ?	<ul style="list-style-type: none"> → Apporter un service nouveau pour vos clientèles touristiques, → Faire découvrir autrement votre territoire, → Valoriser la découverte et la mobilité douce, → Une aide financière incitative.
Coût	Gratuit
Chiffres clés	Plus de 80 vélos électriques subventionnés en 2017
Contact	<p>Christophe CARDOT ccardot@vosges.fr - Tél : 03 29 29 00 70</p>

